

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

27 avril 2017

Gembloux mise sur le miscanthus pour gérer durablement les coulées boueuses

En 2017, la Ville de Gembloux finance la plantation d'environ 3 hectares de miscanthus. Une demi-douzaine de points noirs va ainsi être équipée de dispositifs antiérosifs. Une bonne nouvelle pour les agriculteurs de la commune qui veulent s'engager dans la lutte contre les coulées boueuses.

L'occasion pour ValBiom et la Ville de Gembloux de vous inviter à une démonstration de plantation de bande antiérosive miscanthus le mercredi 3 mai à partir de 9h30 (sous réserve des conditions météorologiques) au rond-point des 3 Clés (Gembloux). Pour être tenu informé de la date et heure de la démonstration, envoyez un email à a.dossogne@valbiom.be.

Le miscanthus comme rempart aux coulées boueuses

Les coulées boueuses constituent un phénomène fréquent sur des terres où des cultures de printemps (maïs, pomme de terre...) sont implantées. Leur impact est désastreux et coûteux, tant pour le voisinage que pour les agriculteurs.

Contre ces nuisances, le miscanthus apparaît comme une solution à ne pas négliger. Cette culture pérenne agit contre les coulées boueuses à plusieurs niveaux. Fascine moyenne à forte, elle ralentit les écoulements boueux et favorise la sédimentation des boues. En outre, elle tend à augmenter la capacité d'infiltration des parcelles par rapport aux bandes enherbées, ce qui réduit les quantités d'eau en aval.

Une chaudière biomasse pour consommer le miscanthus produit

Le financement par la Ville de Gembloux de la plantation d'environ 3 hectares de miscanthus s'est révélé capital pour que les agriculteurs de la commune prennent part au projet. La garantie du rachat du miscanthus produit par les bandes a également appuyé l'initiative.

Le Foyer Bothey, un home pour personnes handicapées, planche actuellement sur l'installation d'une chaudière biomasse. Le Foyer pourrait ainsi réduire ses factures de chauffage tout en permettant aux agriculteurs d'écouler leur production de miscanthus et de maintenir les dispositifs antiérosifs en place. Combustible renouvelable, le miscanthus va permettre d'éviter annuellement l'émission de 184 tonnes de CO₂.

Une collaboration réussie entre plusieurs acteurs

L'asbl ValBiom épaula le montage du projet depuis ses origines. Elle a réalisé l'étude de préféabilité (gratuite) pour l'installation d'une chaudière biomasse au Foyer Bothey. En collaboration avec la Ville de Gembloux et le CIPF, ValBiom a ensuite rencontré les agriculteurs locaux pour proposer d'équiper les endroits pertinents de dispositifs antiérosifs miscanthus. Enfin, la FWA a fourni un appui juridique au projet.

CONTACT PRESSE

ValBiom

Alice Dossogne

Attachée de presse

t 081 62 71 91

m 0498 13 69 27

a.dossogne@valbiom.be

ValBiom

Laurent Somer

Chef de projet Cultures dédiées

t 081 62 71 87

m 0488 17 21 30

l.somer@valbiom.be